

Conseil de Ville de Delémont

## Question écrite

### Animation nocturne: la médaille et le revers de la médaille

Depuis quelques années, les habitudes ont changé en matière de sorties nocturnes, principalement en fin de semaine. Actuellement, la jeunesse de tout le district - et au-delà - se retrouve à Delémont, principalement dans les établissements de la Vieille Ville.

Cela entraîne des avantages:

- animation, vie sociale;
- rentrées pécuniaires.

Mais cela provoque aussi certains inconvénients:

- pour les villages environnants: affaiblissement du tissu social;
- pour Delémont et la Vieille Ville en particulier: nuisances sonores, souillures, etc.

Concernant ce dernier point et dans la mesure où ce phénomène a pris un caractère de masse, les nuisances ont naturellement augmenté (même si, évidemment, l'écrasante majorité des visiteurs se comporte d'une manière qui ne pose aucun problème). Beaucoup de riverains, en particulier des habitants de la Vieille Ville, se plaignent d'être de plus en plus incommodés.

Par ailleurs, nous rappelons que la proposition d'amendement de notre collègue David Asséo acceptée par le Conseil de Ville en mai dernier lors de la discussion sur le crédit pour l'aménagement du Centre de la jeunesse et de la culture dans l'aile est du Château comprenait une phrase stipulant que « d'autres mesures afin de lutter contre les incivilités pourront être prises par le Conseil communal en ville de Delémont de manière générale ».

Nous prions le Conseil Communal de répondre aux questions suivantes:

1. Quelle analyse fait-il de la situation ? De quelles informations dispose-t-il concernant l'évolution de ce phénomène ?
2. De quelle façon la délégation constituée pour se préoccuper de la civilité et des incivilités s'est-elle déjà penchée sur ce sujet ? A-t-elle déjà des propositions ?
3. De quels moyens la Commune dispose-t-elle pour faire face à ce phénomène ? Comment sont-ils engagés ? Sont-ils suffisants ?
4. Quels rapports le Conseil communal entretient-il à ce sujet avec les établissements publics et avec les riverains ?
5. Ne serait-il pas judicieux d'organiser rapidement une table ronde (avec des représentants des acteurs concernés et quelques spécialistes) à ce sujet ?

Delémont, le 28 septembre 2009

Groupe CS • POP • Verts

Resp.: Max Goetschmann

*Y. Allé*

*Blanc*

*[Signature]*

*J.P. Kuhn*

*[Signature]*